

# Implication des femmes dans le suivi des accords de paix au Mali

*Entretien avec Mme Toure Oumou*

*Présidente de la Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali*



1. *Veillez bien vous présenter Madame.*

Madame Oumou TOURE – Présidente de la Coordination des Associations et ONG féminines du Mali (CAFO)

Secrétaire Générale de l'ONG Féminine « Woiyo Kondeye » Espace de Réflexion et d'Entraide avec les femmes (EREF).



La CAFO que je préside est une coordination d'associations et d'ONG de promotion des droits des femmes. Elle a été créée en octobre 1991 et reconnue officiellement par l'Etat malien le 24 mars 1992. J'ai été l'une des femmes leader du Mali à participer aux accords de paix notamment à Ouagadougou et à Alger afin de trouver une solution définitive à la crise que connaît le Mali.

2. *Comment les femmes du Mali se sont-elles impliquées dans le processus de paix depuis le déclenchement de la crise en 2012?*

Les femmes à travers leurs différentes associations se sont mobilisées individuellement comme collectivement à travers des déclarations, marches, démarches auprès des autorités (religieuses, administratives, militaires et traditionnelles) et aussi auprès de partenaires techniques et financiers. Elles étaient la société civile la plus dynamique à l'époque à travers ces mobilisations. Elles étaient présentes à tous les niveaux pour appuyer le gouvernement de façon volontaire désintéressée et avec beaucoup de conviction et de détermination.

Plus concrètement, nous avons organisé le 8 mars 2013, une journée de réflexion avec les femmes déplacées afin de les écouter et de leur témoigner toute notre solidarité.

interventions ont démontré qu'en plus des violences sexuelles subies, les femmes du nord du Mali ont vécu un énorme traumatisme. En effet, elles ont enterré des cadavres, ont été témoins d'assassinats de militaires lors de l'occupation du Nord du Mali dans leurs maisons. Les femmes du Nord du Mali ont vécu un véritable changement de rôle social avec la crise. En un mot, face à la peur et dans la solitude, elles sont devenues plus braves.

Elles ont par ailleurs intégré les espaces de promotion de la femme et ont compris que désormais elles devaient porter leur voix et être des actrices de leur propre destin.

Nous avons été témoins d'une grande solidarité entre les femmes, celles des régions non occupées n'hésitant pas à rechercher des solutions pour la scolarisation des enfants des femmes déplacées, notamment en négociant avec les femmes enseignantes pour un accueil des enfants déscolarisés. Un appui matériel en vivres et non vivres a été apporté à ces femmes déplacées dans la commune III. Aussi, lors de notre participation aux pourparlers de Ouagadougou en 2013, nous avons rendu visite à des femmes tamasheq dans les camps de réfugiés. Des rencontres avec les femmes à Kidal au nord du Mali ont été organisés avec certains partenaires.

Toutes ces initiatives avaient pour objectif de montrer que les femmes devaient être solidaires entre elles et qu'en étant victimes, elles devaient mener des actions fortes pour contribuer au règlement de la crise.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés compte tenu des enjeux de leadership et de positionnement entre les femmes.

3. *Comment évaluez-vous l'impact de la participation des femmes médiatrices dans les négociations de paix au Mali et en Afrique ?*

Faible et presque inexistante car dans les déplacements des chefs de l'Etat il y'a pas de femmes et pourtant elles ont leur place. De manière générale, au Mali on peut constater qu'elles n'occupent pas de positions de décisions, et qu'elles sont insuffisamment prises en compte.

Le Grand hic est qu'à Alger il y'avait dans la délégation gouvernementale quatre ministres hommes, et pas la ministre en charge de la femme et de la famille bien que les impacts de la crise se font avec gravité sentir dans les domaines de ses attributions. En tout cas, nous à la CAFO, nous n'avons jamais compris cette position d'un pays qui a souscrit à toutes les conventions anti discriminatoires à l'égard des femmes. En considérant que l'Afrique reflète ses Etats membres, et nous pouvons penser que c'est le même constat amer pour un continent dont plus de la moitié de la population est composé de femmes non utilisée . Des efforts devront être entrepris dans ce sens aussi bien dans les processus nationaux de sortie de crise que dans les institutions des missions de paix.

**4. *Quel a été le processus qui a facilité la participation des femmes lors du processus de paix d'Alger ?***

L'une des premières phases des pourparlers d'Alger a été consacrée l'écoute de la société civile. Les femmes ont été certes insuffisamment représentées, mais celles qui y étaient ont été sélectionnées au niveau décentralisé dans les délégations des communautés et aussi à travers une invitation ciblée au niveau des associations ou réseaux partenaires du gouvernement notamment la CAFO, le CNJ et ensuite les Organisations féminines à travers un réseau de femmes leaders ont pu envoyer quatre femmes.

Nous pensons qu'au cours de cette phase la qualité a prévalu sur la quantité et la contribution des femmes était de taille. Nous pensons que participation est différente de présence, car dans de tel processus il faudra maîtriser la substance et l'enjeu et comprendre le rôle que les femmes doivent jouer en plus de leur rôle de citoyenne.

**5. *Comment avez-vous fait le lobbying et le plaidoyer en tant que femme pour votre prise en compte dans le processus de paix.***

A la table des pourparlers, nous avons plaidé pour que les vraies victimes soient écoutées. Nous avons mis en exergue l'injustice, car nous n'avons jamais été impliquées dans des décisions pour des questions qui nous concernent. Nous ne décidons pas pour nous-mêmes et ne participons même pas à la décision. Pourtant nous sommes les victimes. Il est grand temps qu'on nous écoute, nous implique et demander notre avis.

Nous avons étalé les violations dont les femmes et les filles étaient victimes et avons demandé réparation et sanction. Nous avons demandé une justice plus juste soucieuse des droits humains, nous avons plaidé également pour que les femmes assistent aux décisions qui vont affecter leur vie. Nous avons décrié l'absence de femmes parmi les experts, pourtant même en nombre insuffisant, nous en avons quand même. Enfin, nous avons déploré le fait que l'Etat a ignoré la résolution 1325 et que même les partenaires n'avaient pas de femmes dans leurs délégations (Nations Unies, Union africaine, CEDEAO)

**6. *Quelle est la valeur ajoutée de l'implication des femmes dans le processus de discussion pour la paix ?***

Les femmes sont procréatrices et n'aiment pas que des vies se perdent alors qu'on peut négocier. Elles connaissent les circuits endogènes des relations humaines, car elles sont les premières éducatrices et gardiennes des valeurs sociétales et culturelles. Elles peuvent jouer sur le cœur des hommes de tous les côtés. Elles peuvent apaiser le climat quand la masculinité (orgueil, puissance, pouvoir et égo) se réveille. Elles peuvent se rabaisser pour demander pardon pour faire avancer. Etant les premières victimes, elles sont à même de montrer les violences qu'elles subissent notamment les violences sexuelles et toutes les violences liées au genre.

Cet atout des femmes devrait être de plus en plus utilisé dans les processus de paix.

Aussi, la question de la prise en compte des femmes nomades qui avaient des besoins spécifiques a été portée à la connaissance de tous.

Au Mali, les femmes ont organisé une marche pendant le régime militaire, elles ont mobilisé les femmes des communautés rurales.

Avec leurs capacités de plaider et la discrétion qu'on leur reconnaît, les femmes ont utilisé deux approches : l'approche diplomatique et une autre approche stratégique et discrète loin des caméras.

Lors des pourparlers d'Alger, nous avons pu rencontrer les leaders de la Coordination des mouvements de l'Azawad avec lequel nous avons échangé tout en leur lui donnant la position des femmes du Mali qui est un plaidoyer pour la paix, la réconciliation et l'unicité du territoire malien

**7. *Après la récente signature des accords de paix par les différentes parties, que feront les femmes du Mali pour leur mise en œuvre et leur suivi ?***

Les femmes comme je l'ai dit tantôt sont en train de s'organiser individuellement comme collectivement pour jouer leur partition. Il y'a des actes concrets posés sur le terrain qu'elles veulent renforcer pour suivre ces accords.

Nous, au sein de notre organisation nous sommes en train de privilégier le partenariat avec les autres acteurs de veille et de contrôle, car pour nous ce processus interpelle tous et relève de la responsabilité collective.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue notre défi en matière d'implication des femmes et aussi de leur prise en compte dans les actions de développement. A Alger nous avons privilégié deux groupes thématiques sur les quatre structurant les débats : « Développement social, économique et culturel » et « Réconciliation, justice et questions humanitaires ».

Nous avons jugé utile que c'est à ce niveau que les femmes rencontrent beaucoup de discriminations (une justice qui ne les protège pas, une paupérisation accrue accentuée par la crise, sans compter les effets du déplacement et du statut de réfugiées, l'aide humanitaire distribuée de façon aveugle au genre et la non prise en compte des femmes dans les actions de conciliation, médiation et cohésion sociale).

Nous pensons qu'en concentrant les efforts sur l'amélioration de leur participation, les femmes de la base sauront et pourront renverser les tendances car elles ont une maturité forgée par les douleurs et les déchirures de cette crise, elles ont pu forger leur destin en résistant à toutes les formes d'abus, de violences et de tortures. Seules elles ont pu prendre des décisions de survie dans un environnement marqué par l'insécurité et il faudra leur reconnaître cette valeur ajoutée de combattantes aux mains nues. Nous devons les revaloriser et les prendre pas comme bénéficiaires, mais des actrices témoins de tout ce qui s'est passé. Elles doivent être au centre de la réconciliation et de la restauration du vivre ensemble. Il ne faudra pas qu'on mette de côté leur expertise reçue au prix de leur vie. Elles ne doivent plus être seulement des femmes pour ? à qui on fait tout, on décide tout, et on donne tout, mais des femmes qui participent aux décisions en disant ce qu'elles pensent et ce qu'elles veulent.

**8. *Par quelles actions les femmes leaders du Mali vont-elles participer à la mise en œuvre de l'accord ?***

Constituer un groupe de pression, de veille et un lobby cohérent sur des actions concertées reflétant les préoccupations réelles des personnes au nom desquelles nous plaidons. Elles doivent veiller à ce que l'Etat respecte les engagements pris. Que l'application des accords tienne compte des Conventions ratifiées notamment le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes, adopté à Maputo en juillet 2003, la résolution 1325 et les autres conventions des Nations –Unies règlementant la période de post crise.. L'espace de plaidoyer existant sera renforcé afin d'assurer un meilleur suivi et une évaluation des accords de paix aussi bien dans sa composante politique, institutionnelle, de développement et de sécurité.

**9. *Quel appui pourrait-on apporter aux femmes victimes de violences sexuelles lors de l'occupation du Nord du pays ?***

Appui psycho social ; économique, juridique et sanitaire. Elles doivent être réhabilitées par la justice. Il faudra par ailleurs leur prise en compte dans tout le processus d'indemnisation et de réparation qui sera mis en place par la Commission Justice, Vérité et Réconciliation. Déjà, il faudra un apport conséquent des femmes aussi bien au sein de cette commission que dans la réalisation de ses missions sur le terrain.

**10. *Quelles sont vos recommandations pour une meilleure implication des femmes du Mali dans le suivi des Accords de paix ?***

Il faut faire une cartographie des organisations de défense et de promotion des droits des femmes qui ont fait leurs preuves sur le terrain et renforcer leurs capacités dans les domaines du plaidoyer de haut niveau qui est différent de revendication. Je veux dire amener ces groupes de femmes ou sympathisants à maîtriser les textes, les procédures légales et les mécanismes et les moyens de pressions légaux. .

Il faudra une préparation rigoureuse pour pouvoir améliorer la contribution des femmes et il faudra éviter les projets proposés ou guidés.

Nos propositions en matière de participation doivent être des préoccupations ressenties et reflétant nos réalités de terrain. Il faut éviter de porter les agendas des autres. Nous devons avoir notre propre agenda.

Je fais par ailleurs le plaidoyer pour une meilleure capitalisation de l'expérience des femmes maliennes en matière de consolidation de la paix dans d'autres pays africains.

**11. *Votre mot de fin.***

Les femmes maliennes doivent tirer des leçons de cette crise pour amorcer un vrai changement dans l'amélioration de leur statut. Depuis mars 1991, elles ont servi d'appât pour amener la démocratie. Elles ont été actrices sans être bénéficiaires, elles continuent toujours de réclamer auprès de ceux-là même qui ont transformé la victoire en opportunité de s'installer comme seul maître de jeu. Nous devons comprendre cela, car au moment du putsch militaire de 2012, seules les voix des femmes se faisaient ressentir dans les rues et partout. Nous ne devons plus avoir le complexe d'utiliser les voies de recours légales pour dénoncer un Etat qui ne traite pas équitablement ses citoyens. Cette période de post-crise doit servir d'opportunité pour les femmes d'étaler leurs potentialités et de mettre en exergue leur poids numérique. Il est temps de pratiquer la nivellation et la capitalisation des acquis. Les femmes doivent éviter les actions tape à l'oeil. Nous devons collaborer avec les autres dans la sous-région et dans le monde car la question de la paix devient un enjeu pour toutes les femmes qui sont utilisées comme bouclier humain sans leurs avis.

Je tiens également à remercier l'Union africaine en général et la MISAHÉL en particulier pour tous les efforts entrepris dans la résolution de la crise au Mali.

Je vous remercie.

*Interview réalisée par :*

*Rohey Linda Janha ( Communications officer - Département Paix et sécurité de Union Africaine / Addis Abeba )  
Traore Koné Nathalie ( Observateur droit de l'homme – Point Focal Genre – MISAHÉL / Bamako )*

Mme Oumou Toure  
Présidente  
Coordination des Associations et ONG féminines du  
Mali (CAFO)  
Email : toda5984@yahoo.fr  
Tel : (223) 73 25 43 15

15 juillet 2015

